Zeitschrift: Vox Romanica

Herausgeber: Collegium Romanicum Helvetiorum

Band: 1 (1936)

Artikel: Resina, Risina dans le latin médiéval

Autor: Aebischer, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-2272

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Resina, Risina dans le latin médiéval

Les plus récentes éditions du glossaire de Du Cange signalent deux mots très voisins, resina et risina: ce dernier article est d'ailleurs le plus ancien en date, puisqu'il est l'œuvre de Du Cange lui-même, qui a tiré l'unique exemple qu'il donne de risina du Chronicon Colmariense, travail qui a été republié plusieurs fois, avec les textes apparentés, si bien que, d'après l'édition la plus récente, celle de Jaffé, le passage contenant le mot risina ne se trouve plus dans le Chronicon, à la date de 1271, mais bien dans les Annales Basileenses, à celle de 1268. Voici les lignes qui nous intéressent: « Fui in Urania. In festo Gordiani et Epimachi cecidit risina magna prope villam Altdorf et secum duxit lapidem, qui habebat duodecim pedes in latitudine et tredecim in longitudine; que ecclesiam et multos homines pene deleverat cum predicante, septem autem vaccas et arbores multas et vineas plurimas devastavit1 ». Et Du Cange, suivi du reste par Jaffé lui-même, explique ce mot par « pluvia vehementior — Jaffé, à vrai dire, se contente de 'vehemens' —, vel torrens aqua, nostris ravine2 ».

Quant à l'article resina, il est l'œuvre de Carpentier, qui a recueilli deux exemples du mot, tirés tous deux du tome premier des Antiquitates Italicae Medii aevi de Muratori³. Le plus ancien se trouve dans une donation de Guaimarus, prince de Salerne, datée de 1010: il y est question d'un droit d'eau, et plus précisément de barrage sur le fleuve Sele, « in ripis ejusdem fluminis a resina... 4 »; le second est tiré d'une chronique de Bénévent:

¹ Monumenta Germaniae historica, Scriptorum t. XVII, Hannoverae 1861, p. 193.

² Du Cange, éd. Favre, t. VII, p. 195.

³ Du Cange, op. cit., éd. cit., loc. cit.

⁴ L. A. Muratori, Antiquitates Italicae Medii aevi, t. I, Mediolani 1738, col. 186.

il y est relaté qu'en 1065 « cecidit resina nimia de mense novembris¹». Et cette même chronique contient un passage très semblable, qui n'a point été relevé par Carpentier: en 1081, « tertio nonas februarii cecidit resina die et nocte, quanta nullus meminit²». D'après notre auteur, resina n'aurait pas le même sens dans la charte de 1010 et dans les deux passages de la chronique: dans le premier cas, il rend en effet le mot par « aqua reses, limus », et dans le second, par « pluvia foetida, ut aqua reses ».

Avant d'examiner la signification et l'origine de ces risina, resina, rassemblons immédiatement quelques autres exemples de ces formes, et ajoutons-les à ceux que nous venons de rencontrer dans Du Cange. Ils ne sont pas très nombreux, du reste; je n'en puis citer qu'une petite dizaine, qui nous montreront au moins une chose: qu'à côté de resina il a existé une forme risina, à une même époque et dans une même région, c'est-à-dire aux alentours de l'an mille, en Campanie. Car c'est dans cette partie de l'Italie, et là seulement, que j'ai rencontré le mot. La mention la plus ancienne date de l'an 959 et se trouve dans un document de Naples où il est question du « loco qui nominatur Giniolo ad S. Iohannem a Tuducclum » et d'une pièce de terre qui « coheret ab uno latere Risina, de alio latere est ribum de Risina³ ». Puis vient une charte de 974 qui parle d'une « terram... positam foris flubeum in loco, qui vocatur Terrentianum... de alio capite parte meridiana est resina4». Suit un texte de 1012, mentionnant un terrain dont les confins sont « de uno latere risina, de alio latere est ribus et risinam⁵ ». En 1037 il est fait mention de « sex uncias de terra... positas in loco ad S. Andream ad Sextum quod est foris Resina6 » et, en 1042, une charte a

¹ L. A. MURATORI, op. cit., vol. cit., col. 258. Du Cange, op. cit., ed. cit., t. VII, p. 145, donne d'ailleurs par erreur resida pour resina.

² L. A. Muratori, op. cit., vol. cit., col. 259.

³ B. Capasso, Monumenta ad neapolitani ducatus historiam pertinentia, t. II, parte 1^a, Napoli 1885, p. 79.

⁴ Regii neapolitani Archivi Monumenta, t. II, p. 230. Cf. B. CAPASSO, op. cit., vol. cit., p. 127.

⁵ Regii neapolitani Archivi Monumenta, t. IV, p. 55. Cf. B. CAPASSO, op. cit., vol. cit., p. 210.

⁶ B. Capasso, op. cit., vol. cit., p. 284.

trait à un « integrum campum qui vocatur ad illi Buccatorti que est foris risina super S. Petrum at Calistum, quem quondam Stephano Cotricato, avio meo at pastenandum detinuit da illi Spina: una cum arvoribus et cum scapulis et egripas seu rioras et cum resinas seu et cum palmentas»; et ce même document répète plus loin, presque mot pour mot, cette formule, quand il énumère les « scapulis et egripas seu rioras et... portiones nostras de resina¹».

En donnant le texte de 974, Capasso, avec sa science ordinaire, annotait le mot resina en renvoyant au risina de Du Cange, et en ajoutant: «inde verisimiliter pagi, in orientali crateris ora positi, nomen », par quoi il voulait sans doute désigner la localité de Resina, qui a surgi sur l'emplacement d'Herculanum, bien que cet endroit soit à l'occident du Vésuve, et non à l'orient. Ce qui est certain, c'est que resina a été employé comme nom de lieu: outre celui que je viens de mentionner, et sur lequel nous reviendrons, je puis citer un « at ipsa Resina » aux environs d'Amalfi, que je ne connais que par deux chartes de la seconde moitié du XIIe siècle: une première, de 1169, qui parle d'une « plenaria tota ipsa domo nostra maiore de hanc terra Amalfi at ipsam Resinam a supra flumen et prope ecclesia sancte Marie de ipsis de Argusse² »; une seconde, de 1176, relative elle aussi à une «domus... de hanc terra Amalfi quod ego comparavi at ipsa Resina³». Et il paraît bien que nous avons affaire à un nom de lieu aussi, dans ces deux mentions figurant à quelques lignes de distance, dans un document de 1118, relatif à la région de Nocera, qui parle d'un « pede de Resina ubi terminum positum est » et d'une limite qui « ascendit usque ad ipsam Resinam ubi alium terminum marmoreum positum est⁴». Ajoutons, pour en finir avec cette région, qu'à un kilomètre à peine de

¹ Regii neapolitani Archivi Monumenta, t. IV, pp. 295-296. Cf. B. Capasso, op. cit., vol. cit., p. 291.

² R. FILANGIERI DI CANDIDA, Codice diplomatico amalfitano, Napoli 1917, p. 325.

⁸ R. FILANGIERI DI CANDIDA, op. cit., p. 355.

⁴ Tabularium Casinense; P. M. INGUANEZ, Regesto di S. Angelo in Formis, Badia di Montecassino 1925, pp. 145-146.

Somma Vesuviana, sur les dernières pentes nord du volcan, à côté de l'église de S. Maria del Pozzo, existe un domaine appelé Masseria Resina: mais je n'ai pas de formes anciennes se rapportant à ce lieu-dit, pas plus que pour une autre maison, Resinaro, sur territoire de Castellammare di Stabia, le long de la route qui relie cette ville à Torre Annunziata. Mais il se pourrait qu'à une époque ancienne le mot ait occupé une aire beaucoup plus étendue que ces alentours du Vésuve où nous venons de le retrouver: le fait est que dans deux chartes de Teramo, datées l'une des environs de 1141¹ et l'autre des environs de 1160², il est question d'un « colle de Resina », sur lequel je n'ai pas d'autres renseignements.

Tels sont les éléments dont nous disposons pour étudier ces mots risina, resina, c'est-à-dire pour tenter d'en préciser le sens, et pour en retrouver l'étymologie. - Ce qui frappe tout d'abord, quand on examine les mentions qui précèdent, c'est que, bien que le risina des Annales Basileenses se retrouve cinq fois dans trois chartes napolitaines, il soit si éloigné de celles-ci, ainsi que des resina qui leur tiennent compagnie, dans le temps et dans l'espace. Tandis que tous les exemples napolitains de resina, risina, comme nom commun, datent des environs de l'an mille, et que le plus récent est de 1042; tandis qu'alors déjà, et antérieurement même, le terme tendait à se figer dans le vocabulaire toponomastique — si bien que Capasso a imprimé avec un R majuscule le premier Risina du document de 959, alors que je crois qu'il s'agit plutôt d'un nom commun -, le risina des Annales est de beaucoup postérieur, puisqu'il n'a pu être employé par le rédacteur de cet écrit qu'après la catastrophe de 1268 à laquelle il a trait. Et puis, il figure dans ce texte dont on a de bonnes raisons de croire qu'il est l'œuvre d'un moine originaire de la partie supérieure de la vallée du Rhin: et entre cette région et la Campanie, il n'y a pas la moindre trace, à aucune époque, de notre mot, exception faite du toponyme des alentours de Teramo, qui, à supposer qu'il s'agisse bien d'un

¹ Fr. Savini, Il cartulario della chiesa Teramana, Roma 1910, p. 69.

² Fr. Savini, op. cit., p. 66.

reste du *risina* napolitain, ne prolonge que d'assez peu vers le nord l'aire de notre mot.

Faudrait-il admettre que l'auteur des Annales Basileenses ait subi quelque influence napolitaine, qu'il ait fait peut-être partie de ses études dans le sud de l'Italie? Ce serait là une supposition d'autant plus gratuite que je ne connais aucun exemple de risina pour l'époque à laquelle vivait ce moine: tout laisse croire, au contraire, que, dans ce milieu du XIIIe siècle, Naples elle-même n'employait plus ce terme, qui ne survivait, çà et là, que dans la toponymie. La vraie solution, comme toujours, est bien plus simple: c'est qu'en réalité nous avons affaire à deux mots parfaitement différents, si même ils sont identiques quant à l'aspect extérieur, et très rapprochés quant au sens. En d'autres termes, le risina des Annales Basileenses n'a rien à voir avec le risina napolitain.

Le premier, en effet, est bien connu. A côté du substantif féminin Risi, plur. Risenen, qui a le sens de 'Bergschlipf als Vorgangsbezeichnung; die bewegte Masse', puis, comme toponyme, de 'steile Halde von lockerem Gestein, Schutt, Sand, brüchiger Erde', puis encore de 'Stelle starken Gefällen in einem Wasserlauf, wo das Wasser mit großer Macht, stärker als anderswo, fließt'1, le Schweizerisches Idiotikon mentionne les dérivés risen, verbe, 'Holz, auch Heu (im Winter) zu Tal befördern, indem man es eine natürliche oder künstliche Rinne, Bahn (Ris, Risi) hinabgleiten läßt', Riseren, s.f., 'Schutthalde; steiler Fußweg'; Risele(n), s. f., 'Erde, Steine, die von einem Berge ins Tal riesen; Geröll-, Schutthalde in Gebirge'2, et enfin Risina, Risina, Risena, Risena, vivant encore dans le Valais et le canton de Lucerne en particulier, avec la valeur d''Erdschlipf, Erdlawine', et de 'Schutt-, Geröllhalde': il cite même à ce propos le passage que nous connaissons des Annales Basileenses, ainsi qu'une phrase s'y rapportant, tirée des œuvres du naturaliste zurichois J.-J. Scheuchzer, qui dit que « Spelman leget in seinem Glossario das Wort 'Risina' aus, als ob es eine Lauwin bedeutete, aber falsch. Diss Wort ist gleich vielen altdeutschen Wörtern annoch im Schwei-

¹ SchwId. VI, col. 1369.

² Op. cit., vol. cit., col. 1368 et 1369.

zerlande gebräuchlich und bedeutet eine Risin, Risine die Gähstotzigkeit der Berge, durch welche nicht nur die Lauwen, sondern auch Steine, Felsen, Erde etc. leicht abreisst »¹. Et l'article se termine par quelques indications étymologiques: Risina serait une reformation féminine d'après le pluriel Risinen du Risi que nous avons vu plus haut, qui lui-même représente le m.-ht.-all. rise, s. f., 'Wasser-, Stein-, Holz-rinne an einem Berge'², dont il reste des traces non seulement en Suisse, mais dans la toponymie du Tyrol par exemple³.

Le problème du risina — qui ne serait donc qu'une latinisation superficielle d'un mot dialectal — des Annales Basileenses ainsi élucidé, reste son homonyme napolitain. La première question qui se pose, est celle du sens à attribuer au risina, resina campanien. Les mentions que nous en possédons sont tout qu'éloquentes: nous y voyons qu'une risina peut servir à délimiter une terre; la charte de 959 parle d'un « rivus de Risina »: mais il semble par ailleurs qu'une risina ne soit pas tout à fait un cours d'eau, puisqu'en 1012 un terrain est borné d'un côté par un « ribus et risinam ». Mais que malgré tout il y ait quelque parenté entre les deux, c'est ce que laisse entrevoir la formule du texte de 1042, « cum scapulis et egripas seu rioras et cum resinas », où nous voyons resina voisiner avec riora, dont le sens est clair4, et avec egripas, d'habitude egripus, qui a, comme je l'ai montré⁵, la valeur de 'fossé, lit de torrent'. Quant aux exemples mentionnés par Du Cange, le premier, celui de 1010, doit avoir exactement le même sens que les risina, resina napolitains; le

¹ Op. cit., vol. cit., col. 1372–1373. Le passage en question se trouve dans J.-J. Scheuchzer, Naturgeschichte des Schweizerlandes, 1. Theil, Zürich 1746, p. 295.

² M. Lexer, Mittelhochdeutsches Taschenwörterbuch, 16. Aufl., Leipzig 1922, p. 199.

³ Cf. C. Battisti, I nomi locali dell' Oltradige bolzanino, AAA 28 (1933), 75, n° 297.

⁴ Sur cette forme, cf. mon article Les pluriels analogiques en «-ora» dans les chartes latines de l'Italie, BD 8 (1933), 50-51.

⁵ Un mot du latin médiéval napolitain: egripus, ARom. 19 (1935).

second, tiré d'une chronique de Bénévent, paraît avoir au contraire une signification un peu différente: il semble qu'il s'agit plutôt d'un météore. Et il en est ainsi encore dans la relation, par cette même chronique, de la *resina* qui tomba, en 1081, pendant un jour et une nuit sans discontinuer. Quoi qu'il en soit, du reste, il importera de tenir compte de ces indications pour la fixation de la valeur sémantique de notre mot.

Au surplus, il nous reste une possibilité: l'examen minutieux de la situation géographique, des caractéristiques du terrain où se trouvent les toponymes *Resina*, puisque c'est nécessairement à une *resina* qu'ils doivent leur nom.

La première localité qui entre en ligne de compte est le Resina des environs de Portici. Sans doute a-t-on vu pendant de longs siècles dans ce Resina un soi-disant toponyme Relina mentionné par le seul Pline le Jeune, dans la fameuse lettre qu'il écrivit à Tacite pour lui donner des détails circonstanciés sur la mort de son oncle, pendant l'éruption du Vésuve en 79: c'est l'opinion encore de Beloch¹, et ce Retina 'Resina' continue son petit bonhomme de chemin, dans les dictionnaires latinfrançais. Mais Mommsen déjà avait remarqué, à propos d'Herculaneum, que l'« oppidum hodiernum Resina omnino novicium est, mero enim errore feminae vocabulum quod est Rectinae apud Plinium ep. 6,16 quidam ad id rettulerunt »2. Et l'on sait depuis nombre d'années que cette leçon Retina est parfaitement arbitraire, et que la bonne graphie, Rectina, est bien un nom de femme sur la famille et la villa de laquelle on a quelques indications³. Au surplus, comme l'avait précisé D'Ovidio dans un de ses cours, le nom local Resina ne peut phonétiquement s'expliquer par un Retina latin4, de sorte que, très justement,

¹ J. Beloch, Campanien, 2. Aufl., Breslau 1890, p. 238.

² CIL 10, 157.

³ E. V. Zappia, Della pretesa origine classica del villaggio Resina; Studi italiani di filologia classica, vol. III (1895), pp. 133 à 168, et A. Sogliano, Rectina Tasci. Per la critica del testo delle lettere Pliniane, RALinc., classe di scienze morali, storiche e filologiche, ser. V^a, vol. XXIII (1914), pp. 187–190.

⁴ Cf. E. V. Zappia, art. cit., p. 133. Sur les diverses leçons adoptées par les multiples éditeurs des lettres de Pline le Jeune,

Zappia précise que « la sola supposizione naturale, anzi il solo fatto che possa dirsi provato, è che Resina, con nome tratto dalle condizioni locali o dalla accidentà del suolo, sia un borgo venutosi formando nel medioevo »1. Après qu'il a donné les mentions de resina, risina que nous connaissons, il recherche la signification possible du mot: et, commentant les indications des textes de 1012 et de 1037, il remarque que «il Capasso congetturò che fosse per avventura un torrente, e che da esso probabilmente traesse poi nome il villaggio odierno. E ben potrebb' essere l' alveo fangoso e paludoso d' un torrente, cioè d' un corso d' acqua non perenne, dal quale derivasse un rigagnolo, ovvero in cui s' impaludasse un rivo, che fosse perciò detto ribus de Resina, formando con quello come un Y, così da esser possibile che un campo avesse l'alveo impaludato del torrente e il rivo in lati opposti, ed un altro campo avesse l'uno e l' altro dallo stesso lato. Ma questo campo avea la resina pure da un altro lato; e l' unico termine di conciliazione — conclut-il — sembra esser questo: che resina significhi una specie di terreno paludoso, e che vi fosse uno stagno o una palude in cui andassero a finire torrente e rigagnolo; tanto più se consideriamo che la resina in due altri campi è dalla parte di mezzogiorno.»

Ce paragraphe de l'étude par ailleurs très méritoire de Zappia commence mieux qu'elle ne finit: à mesure en effet qu'il s'éloigne de la solution proposée par Capasso, il s'éloigne de ce que je pense être la vérité. La valeur de 'terrain marécageux, marécage, eau stagnante' à laquelle il paraît tenir ne convient pas le moins du monde, tout d'abord, aux deux passages de la chronique de Bénévent, qu'il ne cite même pas, bien que l'un d'eux au moins ait été reproduit par Du Cange-Carpentier: dans ces textes, il ne peut s'agir d'eau stagnante, mais au contraire d'une masse d'eau plus ou moins pure, en mouvement.

cf. E. V. Zappia, art. cit., pp. 136–139. Cf., pour les variantes des manuscrits, l'édition Keil, Lipsiae 1870, p. 159. L'édition la plus récente que je connaisse, Pline le Jeune, Lettres, texte établi et traduit par A.-M. Guillemin, t. III, Collection des Universités de France, Paris 1928, donne Rectina Casci.

¹ E. V. ZAPPIA, art. cit., p. 160.

En second lieu, les sens postulés par Zappia ne conviennent guère à resina qui, dans les formules de la charte de 1042, voisine avec riora et egripa, tous ces termes étant plus ou moins synonymes. En troisième lieu, si resina était un étang ou un marécage, on ne s'expliquerait pas la dénomination « ribus de Resina ». Enfin, s'il est vrai, comme le dit Zappia, que « terre quasi impaludate ha anche oggi Resina verso il mare », il ajoute immédiatement après que « la sua parte alta è detta collina di Pugliano o Santa Maria a Pugliano »1: c'est dire que ces marécages n'ont pu être fort étendus, puisque presque toute cette région est en pente. Au surplus, pour la « masseria Resina » de Somma Vesuviana, il ne semble pas que cette solution puisse convenir, étant donné qu'il n'y a pas là trace de marécages ou d'étangs: il est vrai, par contre, que le Resinaro de Castellammare se trouve dans ces environs du Sarno qui jadis ont été fort marécageux: mais nous allons voir qu'il y a autre chose, en cet endroit, qui a pu suggérer cette dénomination.

Ces objections nous obligent à revoir de très près le matériel dont nous disposons, tel qu'il nous est fourni par les chartes que nous connaissons bien. Il va sans dire qu'il n'y a pas grand chose à tirer des textes de 974 et de 1037, où une resina borne un seul côté d'une terre. Celui de 1012 nous montre un champ limité d'un côté par Risina — malgré la majuscule qu'y ont mis les éditeurs du document, il s'agit sans aucun doute d'un nom commun — et de l'autre par le « ribum de Risina ». Celui de 1012 nous donne quatre limites: « de uno capite terra heredum quondam Iohannis... at bero alio capite via publici », et « de uno latere risina, de alio latere est ribus et risinam ». Il s'ensuit que la pièce de terre dont il est question était comprise entre deux risinae qui la bornaient sur ses grands côtés, et qu'une des limites perpendiculaires à ces risinae était un chemin public. Mais alors, est-il vraisemblable que ce chemin n'ait servi qu'à relier deux marécages? et serait-il vraisemblable aussi que ce chemin traversât, à la distance de quelques pas, deux marais? Quant au « ribus et risinam » qui forment une des quatre limites de ce terrain, il n'est pas nécessaire de supposer qu'il s'agit

¹ E. V. ZAPPIA, art. cit., p. 167.

d'un ruisseau qui se jette dans un étang ou un marais — ce champ encastré entre deux marais nécessairement voisins n'est-il pas plus qu'invraisemblable? —: il peut s'agir, en effet, d'un ruisseau débouchant dans quelque vallonnement venant d'une direction légèrement oblique.

Résumons ce que nous savons sur le sens de resina, risina napolitain. C'était un accident de terrain pouvant servir de délimitation à des pièces de terre. Il y en avait un certain nombre sur les dernières pentes ouest du Vésuve, où nous sommes, puisque, par deux fois, deux champs sont bornés au moins partiellement par deux risinae. Il peut y couler un ruisseau: d'où le nom de « ribus de Resina ». Mais ce n'est pas la règle, puisqu'en 1012 on distingue entre «ribus» et «risinam». Et même s'il y coule de l'eau, ce ne doit être que par intermittence, étant donné que ce même texte nous montre un chemin public tracé perpendiculairement à deux risinae, et les franchissant l'une après l'autre, selon toute vraisemblance. Quant à l'expression « foris risinam », justement rapprochée par Zappia des formules « foris flubeum », « foris arcora »1, où foris a le sens d'« au-delà », « de l'autre côté de », elle suggère l'idée qu'une resina devait être tout comme un cours d'eau ou un aqueduc, une caractéristique géographique d'une certaine longueur, mais d'une largeur beaucoup moins étendue.

En voilà assez, si je ne me leurre, pour suggérer une solution à qui connaît peu ou prou la morphologie du Vésuve. Une resina ne peut être autre chose qu'une de ces ravines, habituellement peu profondes, qui rident le cône du volcan, se dirigeant du centre vers la périphérie, comme les multiples rayons d'une gigantesque roue de bicyclette, une de ces ravines creusées par l'eau de pluie, et qui, en règle générale, n'ont d'eau qu'après de fortes pluies, justement. Une resina est donc bien une sorte de torrent, mais un torrent à sec la majeure partie de l'année: on s'en sert alors fréquemment comme d'un sentier. Et ce sens s'applique le mieux du monde à tous les textes napolitains que nous connaissons: rien de plus facile qu'un champ se trouve borné par deux de ces ravines, qu'un chemin les traverse, qu'un

¹ E. V. ZAPPIA, art. cit., pp. 163-164.

ruisseau - dont l'eau, provenant de quelque source, avait sans doute un écoulement régulier - s'y jette. Et rien de plus facile aussi, avec cette hypothèse, d'expliquer notre « ribus de Resina »: c'est que, de même que ravine désigne, et une espèce de torrent, et le lieu creusé par le torrent, ainsi resina peut-il signifier, et 'ravine ordinairement sans eau', et 'cours d'eau plus ou moins intermittent'. Il ne serait même pas impossible que ce sens-ci soit antérieur au précédent: nous en aurons une preuve bientôt. Ce qui en serait déjà une, du reste, c'est que le village même de Resina doit son nom à une resina qui y passait, et qui doit s'identifier sans doute avec ce « rivus, idem ipse forsitan qui, teste Sisenna vetustissimo scriptore, olim Herculaneum alluebat », comme le dit Capasso1. De même le lieu dit amalfitain «at ipsa Resina» pourrait devoir son nom au cours d'eau qui y passait, puisque nous savons, par une charte de 1169, que cet endroit était situé « a supra flumen et prope ecclesia sancte Marie de ipsis de Argusse». Et enfin, à côté justement de la Masseria Resina de Somma Vesuviana se profile le «lagno» di S. M. del Pozzo, qui se jette, quatre kilomètres plus loin, dans le lagno di Somma. Quant au Resinaro des abords du Sarno, il doit peut-être son nom aux filets d'eau qui y coulent, dont l'un, souvent à sec si je ne fais erreur, dessine et rappelle l'ancien cours du Sarno, aujourd'hui corrigé.

Bref, partout où nous trouvons le toponyme Resina, nous rencontrons une ravine, parfois à sec, mais le plus souvent servant de lit à un torrent. Est-ce là une simple coïncidence? Nous avons heureusement un moyen encore de vérifier l'exactitude du sens que nous attribuons à resina: c'est d'en rechercher l'origine. Inutile de nous arrêter aux définitions à tendances étymologiques données par Du Cange: cette « aqua reses » dont il nous parle, ce reses qu'il semblerait voir à la base du mot ne correspond à aucun des faits dûment constatés jusqu'ici. Et lorsque Zappia vent mettre resina en rapport avec resina 'résine' — qui se dit le plus souvent gomma, du reste, dans le Midi de l'Italie: mais il est vrai que, quand il y existe, resina, sous les formes

¹ B. Capasso, Neapolitani ducatus descriptio; Monumenta ad neapolitani ducatus historiam pertinentia, t. II, parte 2^a, p. 179.

resina¹, rasine², y est régulièrement paroxyton, et non pas proparoxyton comme en italien littéraire —, et qu'il précise qu'« insomma la resina parrebbe essere, almeno in origine, la parte d' un fiume che s' impaluda, o una zona di suolo dove suol avviarsi e dilagare una pioggia torrenziale », et que le mot « in fondo... sarà sempre una derivazione dell' antico e classico significato del vocabolo, che per la trafila di fetido e puzzolente, com' è il caso delle acque bituminose, sia finito al senso di stagnante »³, il est victime d'un simple mirage, d'une pure illusion d'optique, très voisine de celle de Muratori, pour qui la resina de la chronique bénéventane était une « pluvia foetida, seu immunda »⁴. La solution est toute autre: de même qu'egripus, resina doit être un mot d'origine grecque.

Remarquons en effet que les mentions les plus anciennes, celles de 959, sont orthographiées risina, et que si resina apparaît dès 974, risina n'en est pas moins attesté en 1012 et en 1042 encore. Resina a tout l'air d'être le produit d'une dissimilation i-i>e-i. Dès lors, rien ne s'oppose à ce que nous voyions dans notre mot un dérivé, au moyen du suffixe latin-ina, du grec $\acute{\rho}\acute{\nu}\sigma\iota\varsigma$, $\epsilon\omega\varsigma$, s.f., 'écoulement, écoulement d'eau, cours d'un fleuve', puisque le υ grec aboutit à i dans le sud de l'Italie 5 . Ou bien, mieux encore, $\acute{\rho}\acute{\nu}\sigma\iota\varsigma$ aurait donné risina par suite du télescopage du mot grec avec des substantifs latins de sens très voisins, tels que labina 'éboulement', *rapina 'ravine', ruina 'écoulement', et même rupina 'pente abrupte, falaise', attesté par Apulée et par des gloses⁸, dérivés de thèmes verbaux le plus souvent, et parfois de thèmes nominaux'.

¹ F. Chiappini, Vocabolario romanesco, Roma 1933, p. 248.

² G. Finamore, Vocabulario dell' uso abruzzese, 2^a ed., Città di Castello 1893, p. 95; D. Bielli, Vocabulario abruzzese, Casalbordino 1930, p. 287.

³ E. V. ZAPPIA, art. cit., p. 166.

⁴ L. A. MURATORI, op. cit., vol. cit., col. 258, note c. Cf. du reste Du Cange, ed. cit., t. VII, p. 145.

⁵ G. Rohlfs, Etymologisches Wörterbuch der unteritalienischen Gräzität, Halle (Saale) 1930, p. XLIII.

⁶ CGL, vol. IV, p. 165,40; vol. V, p. 609,42 et 636,48.

⁷ Sur ce suffixe -ina dans les langues romanes, cf. W. MEYER-

Cette étymologie même, ainsi que d'autres indices allégués plus haut, laisse supposer que risina, resina a dû désigner primitivement un petit cours d'eau, et plus spécialement peut-être ces torrents intermittents qui dévalaient du Vésuve, roulant des eaux chargées de boue et de bitume. Puis, comme ravine en français, risina se sera dit aussi du vallonnement lui-même, du cheminement, même à sec, que suivait l'eau en temps de pluie. Par ailleurs, l'idée de 'torrent intermittent', jointe sans doute à celle de 'masse d'eau tombant soudainement' qui caractérisait aussi les resinae, s'est appliquée spécialement, dans une région voisine de la Campanie, à Bénévent en particulier, à une 'pluie torrentielle', que nous trouvons dans les mentions des resinae qui tombèrent en 1065 et en 1081: nous avons en français une évolution sémantique presque parallèle avec le mot cataracte par exemple.

On ne peut s'empêcher de noter que la valeur de 'torrent intermittent, charriant de la boue et d'autres matières', qu'a dû avoir le risina, resina napolitain, est extrêmement voisin de celle qu'avait le risina des Annales Basileenses. Si bien que nous sommes en présence du cas étrange que voici: deux mots ayant pour ainsi dire le même aspect extérieur, et presque le même sens — disons, si l'on veut, un corps semblable et une âme semblable —, et qui pourtant sont si différents quant à leur origine, quant au processus de leur formation, que, dans le futur dictionnaire de la latinité médiévale, il faudra bien qu'on fasse deux articles risina, avec deux en-têtes identiques et deux définitions se répétant presque, l'un pour le mot uranais, l'autre pour son homonyme et synonyme napolitain.

Université de Lausanne.

Paul Aebischer.

LÜBKE, Grammaire des langues romanes, t. II, Paris 1895, p. 541. Sur ce même suffixe en latin, cf. en particulier R. KÜHNER, Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache, 2. Aufl., Bd. 1, Hannover 1914, p. 369.